

Échantillons

- **Echantillon commercial**

Consiste en un article représentatif d'une catégorie déterminée de marchandises déjà produits ou dont la fabrication est envisagée et destiné à être exporté pour faire l'objet d'une démonstration à l'étranger en vue de recherche des commandes de marchandises.

- **Echantillons sans valeur commerciale**

Sont de par leur nature, leur nombre, quantité ainsi que leur présentation, ne sont pas destinés à être commercialisées et peuvent être exportées définitivement sans formalités du contrôle du commerce extérieur et des changes.